



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 37 Février 1986

ISSN 0291 17 28

LES ELECTIONS REGIONALES

Elles consacrent, enfin, l'accès des régions au statut de collectivités territoriales.

Et il est regrettable que le couplage de ces élections avec les Législatives en diminue l'importance.

Le Président du Conseil Régional d'Ile de France le déplore lui-même "La Région risque d'être la grande perdante des élections de 1986, l'organisation simultanée des Législatives et des Régionales va reléguer l'enjeu national au second plan".

Il ne faut pas oublier que l'Ile de France avec ses 8 départements, couvre 1/20 du Territoire et abrite 1/5 de la population française.

Le Conseil gère un budget de l'ordre de 5 milliards de francs. Son rôle économique, humain et social est primordial.

En effet, sans l'impulsion donnée par le Conseil Régional et son Président, relayé par la réflexion du Conseil Economique et Social, les 10 millions de "Franciliens" ne connaîtraient pas les récentes réalisations en matière de formation professionnelle et de culture, ni le R.E.R., ni le réseau d'autoroutes de dégagement, ni les villes nouvelles, entr'autres ...

Pour le 16^e arrondissement, il contribuera en 1986 pour 1 million 200 (1/3 de la dépense totale) à la modernisation de Sainte Perrine, Chardon Lagache, Rossini, à la restauration du Musée Clémenceau ...

Il reste beaucoup à faire pour réaliser un équilibre plus harmonieux entre la Ville et la Région. Et les associations sont persuadées que l'action du Conseil Régional sera décisive.

Les Elus du Conseil Régional ne doivent pas être considérés comme les "recalés" des Législatives. Ils vont au contraire apporter un réel rajeunissement du personnel politique, une approche à la fois plus directe et plus technique de la gestion des affaires locales qu'ils connaissent réellement.

Il aurait été souhaitable que cette élection se fasse dans une atmosphère plus sereine, plus éloignée des débats politiques des Législatives.

L'intérêt de ces élections est grand. Il nous semblait utile de le rappeler au moment où tant de questions nous sont posées à ce sujet.

:-:-:-:-:-

L'Assemblée Générale du XVI^e DEMAIN s'est réunie le 15 janvier 1986, dans la Salle des Commissions de la Mairie du 16^e. Elle a attiré de nombreux habitants des secteurs Mozart et Gros Boulaivilliers.

Un bref rapport moral a rappelé les activités de notre association pendant cette année : La "Lettre" destinée habituellement à nos adhérents a été, à l'occasion des "Portes Ouvertes" à la Mairie du 16^e, diffusée à 2.500 exemplaires.

La recherche de terrains ou de locaux disponibles pour différentes activités demandées dans l'arrondissement, a été souvent décevante, mais, par contre, une rencontre avec Monsieur ELBEL, Conseiller de Paris, a pu préciser les premiers aménagements d'une Maison des Associations, dans la Halle Saint Didier, en 1987. Ce projet avait été proposé par 16^e Demain à la Commission d'arrondissement, dès 1979.

Certaines préoccupations sont plus récentes :

l'aménagement du terrain de l'actuel Ministère de l'Urbanisme que riverains, écoles et associations souhaitent voir rendu à sa destination première d'espace de jeux et de sports (1).

Le rapport financier présenté par Monsieur SECRETAIN, trésorier, a noté pour la première fois un déficit. Le montant de la cotisation a été fixé à cinquante francs pour 1986.

Monsieur André CARCENAC qui participe aux travaux de 16^e Demain depuis déjà plusieurs mois, a été élu au Conseil d'Administration.

Monsieur Guy FLESSELLES, Adjoint au Maire pour les questions d'urbanisme avait bien voulu faire le point sur le projet d'aménagement Mozart-Année 1984 sur lequel il suit particulièrement. Il a rappelé que l'ancien terrain de la RATP, devenu propriété de la Ville, n'a été libéré qu'en 1984.

Le projet d'aménagement a pu être mis au point rapidement et la phase opérationnelle a été exceptionnellement rapide.

La conception architecturale mise au concours restreint, 5 équipes ont présenté des projets que le public a pu juger lors de la présentation des maquettes en février 1985 à la Mairie du 16^e.

160 personnes sur environ 2.000 visiteurs, ont utilisé le registre mis à leur disposition et se sont souvent prononcées pour une extension du programme d'équipement. Le projet retenu, celui de l'architecte Jean BALLADUR sera réalisé en deux ans et demi de travaux et commencé dès janvier 1986.

Monsieur STASSE a rappelé un voeu de l'ancienne commission municipale de réserver l'attribution de la moitié des logements sociaux à des fonctionnaires (P et T., Police, Pompiers, etc..) travaillant dans l'arrondissement, demande soutenue par de nombreuses associations du 16^e (2).

Le Z.A.C. Gros Boulaivilliers : Monsieur Christian CHAVANEL avait aimablement accepté de consacrer sa soirée à répondre à nos invités. La S.A.M.E.A. 15 (Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du 15^e) dont il est Directeur Général Adjoint, a été chargée, en 1982, de la réalisation de ce projet.

- (1) Le Ministère de l'Urbanisme doit s'installer en 1988 dans l'immeuble Tête Défense. A ce sujet, une information importante : l'Etat va affecter 364 millions de francs à la prolongation de la ligne n° I Neuilly/Défense. Un avenant au contrat de plan Etat, Région Ile de France sera signé à bref délai pour réaliser cette opération.
- (2) XVI^e Demain souhaite la création d'une commission d'attribution de ces logements où les Elus du 16^e soient fortement représentés ... et écoutés..

Les lecteurs de 16è Demain connaissent les lenteurs de ce dossier depuis novembre 1955. Le premier plan de 1963, renvoyé pour étude, a été pris en considération en décembre 1967. Le projet confié à M. TAILLEBERT sera présenté à l'enquête publique en 1984.

Monsieur CHAVANEL expliquera "pourquoi 18 ans" : la lenteur administrative et la fréquente reprise des questions supposées résolues, expliquent en partie des délais incompréhensibles pour le public.

A la question d'un auditeur sur "la cour des miracles si amusante pour les touristes étrangers", Monsieur CHAVANEL précise que la SEMEA 15 a reçu pouvoir d'exproprier, mais que des expropriations vieilles de 10 ans ne sont toujours pas exécutées et qu'ainsi des parcelles appartenant à la Ville ne sont pas encore libérées. La destruction des immeubles habités de la pointe Sud-Est dépend de la construction de logements en "opérations tiroirs" et les locataires que l'on doit reloger devront attendre l'achèvement du bloc Boulainvilliers en avril 1988.

Le Marché volant recevra un abri permanent translucide.

Beaucoup de questions seront encore posées sur les parkings prévus en sous-sol et la possibilité pour les riverains d'acquérir des places, sur la façade de l'immeuble rue La Fontaine La soirée s'est terminée par une rapide visite de maquette.

Nos auditeurs se sont félicités de la précision des exposés et des réponses à leurs questions et aussi de la grande amabilité des deux intervenants.

A notre tour de les remercier très vivement.

Les péripéties d'une diffusion

L'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de 16è DEMAIN vient d'être établi avec la prévision de deux communications faisant le point des opérations "Mozart-Assomption" et "Rénovation de l'Ilot Gros-Boulainvilliers".

Ces communications seront certainement appréciées par les habitants des deux quartiers concernés.

L'information préalable sera assurée par la diffusion d'une affichette.

Qui va s'en charger ?

Silence autour de notre table !!

Le regard de notre Présidente, quelque peu incitatif, s'appesantit sur chacun d'entre nous.

Honneur (?) aux Messieurs et galanterie oblige; deux volontaires "spontanés", un pour chaque site, sont retenus. Je suis l'un d'eux.

Préparons la distribution.

Tout d'abord la reconnaissance des lieux : où porter l'attaque et comment.

Donner les affichettes directement aux passants ? Peu de résultats en vue : il pleut et les personnes rencontrées-sont-elles même de ce quartier ? - se hâtent.

Quel accueil vais-je recevoir ? Chacun va vers son destin, chacun sous son parapluie !!

Voyons du côté des commerçants.

Premier magasin démarché : beaux objets exposés dans un cadre agréable, ambiance chaude, feutrée, le tout B.C.B.G.

Une dame vient vers moi, blonde, charmante, grand sourire aux lèvres.

"Bonjour Madame, j'appartiens à une Association qui ... (le sourire "s'estompe quelque peu), non, Madame, je ne quête pas, je voudrais vous informer simplement de l'organisation, par nos soins, la semaine prochaine d'une réunion au cours de laquelle ...

"Auriez-vous la grande obligeance d'apposer dans votre magasin une de nos affichettes ? Non, elle n'est pas grande, le format 21 x 29,7, classique quoi.

"Puis-je vous en confier quelques unes à l'intention de votre clientèle du quartier certainement intéressée par l'information ...

"Je vous remercie vivement, Madame, de votre accueil ..."

Remontons la rue, il pleut toujours, sacré temps !

Ah ! un autre magasin, un homme à la caisse, il lit un journal, c'est certainement le patron, il n'est pas très occupé, entrons.

"Bonjour Monsieur, j'appartiens à une Association, mais je ne viens pas pour quêter (le tout dit d'un seul trait sans respirer), je voudrais simplement ...

"Mon interlocuteur : Ah, enfin, depuis le temps que le quartier jase.

"Que va-t-on nous raconter maintenant ? Tenez, moi qui vous parle, je peux vous dire ..."

Mon information personnelle devancera d'une semaine celle des participants à la future réunion. Même les membres très actifs de 16ème DEMAIN ne sont pas aussi bien informés ! ...

Ils auraient dû venir avec moi distribuer les affichettes ...

Toujours mon interlocuteur, prolix :

"Tenez, Monsieur, vous devriez aller voir dans un immeuble voisin,

"Monsieur X ... qui suit le projet depuis son origine, il pourra vous en parler encore mieux que moi".

Mon Dieu, est-ce possible ??

Non merci, je me sens déjà bien informé.

Je dépose quelques affichettes et je m'évade lâchement. Bénévole oui, martyr, non !

Encore un autre magasin :

"Bonjour, Madame, j'appartiens à"

Lecteur, n'en avez-vous pas assez de me suivre dans ma pérégrination ? J'abrège donc. Il pleut toujours ! Un autre magasin :

" ... Non Monsieur, je n'ai jamais entendu parler de ce projet ...

"Si je pense que l'information peut intéresser ma clientèle ? Je ne

"sais trop quoi vous répondre ... mais tenez, voici qu'arrive une

"commerçante voisine qui sera peut-être plus au courant que moi ..."

Nota : Les deux magasins sont à une petite centaine de mètres du lieu de la future construction.

A chaque commerçant, à chaque interlocuteur, accueil différent mais contact direct au moins.

Par contre, la distribution en immeubles pourvus d'interphones ou de systèmes de sécurité à codes pose bien des problèmes.

Contentons-nous des quelques boîtes à lettres accessibles.

Comment sera reçue l'information ? Confondue avec la publicité et les prospectus trouvés journallement, quel sera son sort ?

Classement vertical par vide-ordures avec le reste ?

Et l'on dit que l'information ne circule pas rapidement !!!

Et les immeubles avec gardiens ou concierges encore visibles ?

Oui, en général assez bons contacts .. gentillesse et aimable volonté. L'on ne sait pas toujours si les occupants seront intéressés, mais l'on veut bien procéder à l'affichage sollicité.

Là, oui, ici, on le verra bien en entrant.

Parfois, un échec : la concierge n'est, ni dans l'escalier, ni dans la cour ! elle n'est pas sortie non plus faire ses courses de la soirée ... Elle est bien là, enfermée dans sa loge, derrière le rideau de sa porte vitrée.

NON, elle n'a jamais entendu parler du projet. NON, elle pense que cela n'intéressera personne dans l'immeuble, que l'information devrait être faite par la Mairie, elle pense encore

Il me reste encore beaucoup d'affichettes à distribuer et le temps passe, passe ... : j'ai tenu tellement de mini-réunions au cours de cet après-midi !!

Il pleut toujours. J'ai une pensée émue pour mon compagnon de distribution sur l'autre site.

Qu'a-t-il pu faire de son côté ? Mieux que moi ? Ah ! toujours cet esprit de compétition chez l'homme !

Quels seront les résultats de cette diffusion ? Y aura-t-il une nombreuse assistance ? Donc un "bon indice d'écoute", ainsi qu'il est dit pour certaines émissions de T.V. ...

Au fait, aurons-nous une telle concurrence ce soir-là ?

Pour répondre à ces questions, je renvoie le lecteur au compte rendu de la manifestation figurant au sommaire du présent numéro et le remercie d'avoir bien voulu m'accompagner dans ma distribution.

Un des diffuseurs de service.

VOUS QUI SEREZ CAMBRIOLES ...

Nous lisons dans "50 Millions de consommateurs" le texte suivant :

La preuve de l'effraction

Dur, dur, le retour de vacances ... L'appartement sens dessus-dessous, saccagé. Heureusement, la porte n'a pas été forcée ni défoncée. Mais visiblement, de fausses clés ont permis d'entrer. Jusqu'à maintenant, l'absence d'effraction constituait justement une difficulté supplémentaire pour obtenir réparation par l'assurance, puisqu'il fallait apporter la preuve que les cambrioleurs avaient utilisé de fausses clés.

Voici qu'un arrêt de la Cour d'Appel de Paris va peut-être apporter une solution : un assuré ne pouvait (évidemment) apporter la preuve positive de l'utilisation de fausses clés. Les juges ont, pour une fois, fait preuve de bon sens; puisque le vol est constaté, l'usage de fausses clés se déduit nécessairement de l'absence d'effraction ou d'escalade.

Un soulagement pour tous ceux qui envisageaient, devant leur porte désespérément intacte d'en venir à l'utilisation ... de moyens de destruction.

UN NOUVEAU MUSEE DANS LE 16è ?

La Marine Nationale va faire aborder, à Paris, un sous-marin, de taille moyenne pour le transformer en musée.

Deux emplacements sont à l'étude pour son amarrage :

- côté Tour Eiffel, près de l'emplacement du Belem
- sur le quai rive droite, en face.

Faut-il avouer que nous souhaitons très vivement que ce dernier emplacement soit choisi. Il donnerait un attrait supplémentaire aux quelques bancs installés, à la demande de 16è Demain, sous les frondaisons du Quai Debilly.

DISPENSAIRES

A la suite des informations concernant la fermeture du Dispensaire rue Bois le Vent, nous avons reçu de nombreuses plaintes et des pétitions.

Nous avons écrit à Monsieur MESMIN, Maire du 16è : "Il semblerait urgent de rassurer les habitants du quartier sur deux points :

- l'annonce que les habitués du Dispensaire Bois le Vent seront reçus au Dispensaire, rue des Bauches, si celui de la rue Claude Terrasse leur semble trop éloigné.
- une réponse à leur demande que la gratuité dont ils bénéficiaient souvent soit continuée et que le B.A.S. confirme cette prise en charge.

Ces deux informations pourraient être données rapidement; elles calmeraient l'inquiétude compréhensible d'une population âgée et facilement angoissée".

Le Maire du 16è nous transmet sa lettre au Directeur du B.A.S. et nous apprend que le transfert du Dispensaire Bois le Vent est différé au 1.4.86. Il confirme que le dispensaire de la rue des Bauches est habilité à recevoir tous les demandeurs du quartier et qu'une affiche est désormais apposée rue Bois le Vent. :

Mais il n'a pas encore pu nous donner de réponse quant à la prise en charge du tiers payant par le B.A.S.

Une âme sensible au charme des corbeaux !

Vous pourrez la rencontrer le dimanche après-midi dans le Bois de Boulogne, entre la route de Boulogne et l'avenue de Saint Cloud. Elle décore un arbre de lambeaux de viande, tout en croassant pour prévenir ses amis ailés que leur repas se prépare. Et les corbeaux qui la connaissent depuis de nombreuses années lui répondent en choeur en volant au-dessus de leur "arbre de Noël".

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Les Mairaines du Mercredi (56 rue de Passy - 75016 Paris Tél. 46 47 57 94)

accueillent les enfants scolarisés de 3 à 10 ans, habitant Paris, dont les parents travaillent et qui supportent mal le rythme des Centres de Loisir.

Ces mairaines -

- 1) s'engagent moralement à prendre l'enfant chaque mercredi durant toute l'année en dehors des vacances scolaires.
- 2) sont couvertes personnellement par une assurance prise par l'Association.

Sont indemnisées de leurs frais.

PERMANENCE LE MERCREDI de 15 à 18 heures

=====

Union Féminine Civique et Sociale (6 rue Béranger 75003 Paris)

L'U.F.C.S. organise des réunions d'information :

"16 Mars 1986" - Un jour - Un seul tour

Deux Elections : Députés, Conseillers Régionaux "

La politique détermine les conditions de notre vie quotidienne.

- Mardi 25 février : 14 h à 16 h - Maison communale 69 rue Violet 75015 Paris
 - Vendredi 28 février : 14 h à 16 h - Mairie du 16^e, 71 avenue Henri Martin
 - Vendredi 7 mars : 14 h à 16 h - Inter 7, 105 rue Saint-Dominique 75007 Paris
- Participation aux frais.

-:-:-:-:-



Mathematical Analysis

Chapter 1: The Real Number System

1.1 The Real Number System

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{3}{6} + \frac{2}{6} = \frac{5}{6}$$

1.2 Properties of Real Numbers

1.3 The Order of Real Numbers

1.4 The Completeness Axiom

1.5 The Archimedean Property

1.6 The Rational Numbers

1.7 The Irrational Numbers

1.8 The Real Numbers

1.9

1.10

1.11